

Parce que l'emploi et la formation professionnelle se jouent aujourd'hui à l'échelon de la Région, à tour de rôle, nous leur donnons la parole pour présenter et commenter leurs mesures phares.

Garantir l'accès à une formation de **niveau 5**

Le Service public régional de formation, effectif depuis janvier, et « l'École de la deuxième chance » sont les deux mesures phares de la politique de la Région Auvergne, auxquelles devrait bientôt s'ajouter le contrat de continuité professionnel.

« Assurer à toute personne sans emploi, quel que soit son âge, l'accès à une formation qualifiante de niveau 5, tel est l'engagement de la Région », explique Arlette Arnaud-Landau, vice-présidente du Conseil régional d'Auvergne en charge de la formation professionnelle tout au long de la vie, des formations sanitaires et sociales et de l'apprentissage. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du Service public régional de formation voté en juin 2009. Elle prévoit une formation préparatoire à l'accès à une certification de niveau 5 (d'une durée de 210 heures), des prestations d'orientation et d'accompagnement comme les bilans d'accompagnement ou les découvertes métiers ainsi que des aides à l'hébergement, à la restauration et aux transports.

Une deuxième chance pour les jeunes

Autre dispositif phare de la région: l'École de la deuxième chance. « Créée en 2005, elle a été pleinement régionalisée en 2006 », observe Jean-Marc Callois, directeur de la formation professionnelle et de l'apprentissage au Conseil régional. L'E2C Auvergne comprend une structure régionale, basée à



Arlette Arnaud-Landau
vice-présidente du Conseil régional d'Auvergne, en charge de la "formation professionnelle tout au long de la vie."

Clermont-Ferrand, et quatre plateformes départementales. Elles disposent de locaux dédiés au sein de structures existantes: l'Institut de Formation Interprofessionnel de l'Allier à Avermes, l'École Supérieure de Commerce de Clermont-Ferrand, le GRETA des Monts du Cantal à Aurillac et le GRETA du Velay au Puy-en-Velay. L'École de la deuxième chance accueille des candidats âgés de 18 ans à 30 ans, sortis du système scolaire sans diplôme et sans qualification, comme Geoffrey, qui témoigne sur le site de l'École.

« J'avais perdu l'habitude de me lever le matin... Le fait d'avoir quelque chose d'intermédiaire entre le monde du travail et le monde du "je ne fais rien", ça aide quand même beaucoup ». Un seul critère de sélection: la motivation.

La capacité du stagiaire à s'adapter et à accepter les règles minimales de la vie en collectivité est évaluée durant le

premier mois, qui constitue une sorte de période d'essai. Occupant la moitié du calendrier, les stages permettent de découvrir le monde professionnel puis de valider et de confirmer un projet.

En 2009 l'E2C Auvergne a accueilli 441 stagiaires, dont 64 % ont connu une sortie positive (formation ou emploi). Avec un budget formation et apprentissage de 116,9 millions d'euros, en hausse de 8 % par rapport à 2009, la Région poursuit également son soutien aux organismes de formation dans les expérimentations sur l'éco-construction et la formation à distance, notamment de maçons et d'assistants de vie aux familles. Elle a signé des conventions avec les OPCA pour la formation de salariés peu qualifiés dans les TPE et mis en place un soutien à la formation des créateurs d'entreprise. Elle aide aussi les entreprises qui désirent envoyer un de leurs salariés se former en Europe ou accueillir un stagiaire européen.

Enfin, la Région souhaite mettre en place le contrat de continuité professionnelle, qui, comme l'explique Jean-Marc Callois, « vise à rompre les cloisonnements traditionnels en donne accès à la formation et à l'accompagnement à toute personne quel que soit son statut ».

Sylvie Karsenty

Quatre pôles de compétitivité

L'agriculture et l'industrie demeurent des employeurs importants de la Région Auvergne. Héritière d'une longue tradition, l'industrie occupe près d'un actif sur cinq, notamment dans le pneumatique, la métallurgie, la mécanique, la pharmacie et l'agroalimentaire (céréales, viande, fromages, eaux minérales...).

Quatre pôles de compétitivité sont installés en Auvergne: Céréales Vallée (céréales), Innoviandes (viande et produits carnés), ViaMéca (mécanique, aéronautique, automobile), Elastopole (caoutchouc).